



epaga

Etablissement Public d'Aménagement et de
Gestion du bassin versant de l'Aulne
Etablissement Public Territorial de Bassin

OFFRE DE STAGE 2022

Comment accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques afin de limiter les pertes d'éléments nutritifs de leurs parcelles vers les cours d'eau à l'aide de l'outil « paiement pour services environnementaux ».

L'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne (EPAGA) a pour principale mission d'animer le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Aulne. Dans ce cadre, l'EPAGA porte plusieurs actions en lien avec les enjeux du territoire (Contrat Territorial pour les Milieux Aquatiques, suivi de la qualité de l'eau, reconstitution du bocage, lutte contre les inondations...).

Contexte :

La qualité des eaux de la rade de Brest est dégradée et impacte directement les activités économiques (conchyliculture, pêche) et les usages (baignade, tourisme).

Essentiellement liés aux apports de nutriments (azote, phosphore...), de pesticides et d'autres substances depuis les bassins versants de l'Aulne et de l'Elorn, ces dysfonctionnements ne sont pas mis en évidence par la plupart des indicateurs officiels utilisés pour le suivi de la qualité de l'eau dans le cadre de Directive Cadre sur l'Eau(DCE).

Une des causes probables de ces apports semble être l'érosion des terres au niveau des parcelles agricoles et leur transport de l'amont vers l'aval via les cours d'eau, phénomène observé régulièrement lors d'épisodes pluvieux importants.

Une des solutions envisagée pour diminuer ces fuites depuis les parcelles consiste en une amélioration des pratiques agricoles afin de mieux retenir les éléments nutritifs dans les parcelles agricoles en améliorant les qualités agronomiques des sols en augmentant leurs capacités à filtrer, à infiltrer et à retenir l'eau.

Un des outils potentiel pour accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques pourrait être le Paiement pour Service Environnementaux (PSE), qui permet de les rétribuer pour les services rendus par leurs pratiques.

Le stage proposé s'inscrit dans ce contexte.

Missions (6 mois) :

A partir de mars / avril 2022 : vous travaillerez sur différentes missions

EPAGA – Penmezeu – 29150 CHATEAULIN
Etablissement Public Territorial de Bassin
Tél. : 02.98.16.14.15
Courriel : accueil@epaga-aulne.fr
Site internet : sage-aulne.fr

1. Sous la responsabilité de l'animateur « Agroenvironnement », évaluer la pertinence de la mise en place d'un PSE à l'échelle du territoire ;
2. Faire un état des lieux des dispositifs similaires mise en œuvre sur les territoires proches (au regard géographique ou compte tenu des missions des structures) ;
3. Rencontrer des représentants du monde des entreprises afin de mesurer l'acceptabilité et la faisabilité d'un ciblage par ces acteurs de leurs stratégies de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) vers des actions concrètes et aux résultats mesurables sur le territoire que sont les PSE ;
4. Rencontrer les financeurs institutionnels pour mesurer la faisabilité de ce projet ;
5. Proposer des indicateurs sur l'efficacité des actions engagées par les agriculteurs pour limiter les fuites de nutriments de leurs parcelles pouvant être utilisés lors de ces potentiels PSE ;
6. Proposer un mode de calcul de l'aide financière envisageable en relation avec les indicateurs proposés ;
7. Participer à l'animation d'une réunion à destination des élus de l'EPAGA sur la mise en place d'un PSE ;
8. Participer à certaines actions transversales de l'EPAGA (campagne de prélèvements d'eau, Bocage...) afin de mieux connaître le territoire et ses enjeux.

Compétences :

Formation de niveau bac + 3 minimum dans le domaine de l'environnement, de l'écologie ou de l'agronomie :

- Bonne connaissance des mécanismes de la Politique Agricole Commune, des Mesures Agro-environnementales et Climatiques ainsi que des pratiques agricoles ;
- Connaissances en agronomie ;
- Utilisation des logiciels SIG (Qgis) et de traitement de données (Excel) ;
- Bonnes capacités pour la rédaction et l'expression orale.

Permis B obligatoire.

Qualités :

- Aptitudes pour le travail de terrain ;
- Bonnes capacités relationnelles ;
- Curiosité, esprit d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à travailler en réseau.

Informations complémentaires :

*EPAGA – Penmež – 29150 CHATEAULIN
Établissement Public Territorial de Bassin
Tél. : 02.98.16.14.15
Courriel : accueil@epaga-aulne.fr
Site internet : sage-aulne.fr*

Ce stage fera l'objet d'une gratification selon la réglementation en vigueur. Il débutera au premier semestre 2022 et durera idéalement 6 mois.

Le stagiaire sera basé dans les locaux de l'EPAGA à Châteaulin (29150).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'animateur « Agroenvironnement », Jean René TANGUY, agroenvironnement@epaga-aulne.fr, 02 98 16 14 19.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées avant le 31/01/2022 uniquement par mail, à agroenvironnement@epaga-aulne.fr